

M. MACINNIS: Ils font une comparaison avec le logement des membres du Parlement au Canada!

M. Low: C'est la façon dont cela est fait?

Le TÉMOIN: Nous essayons de fournir l'espace adéquat pour le travail du nombre des personnes que nous prévoyons être là, compte tenu de facteurs tels que les conditions climatériques; par exemple, la quantité d'air requise augmenterait dans les pays tropicaux. A tout prendre, nous essayons de prévoir nos besoins en personnel pour une période d'un bon nombre d'années, et de leur fournir les locaux de bureaux.

M. Green:

D. N'avez-vous fait aucune prévision au sujet du nombre des employés qu'il y aurait à Rome pour les ministères autres que celui des Affaires extérieures?—R. Oh oui. Je n'ai pas ici les chiffres détaillés, mais nous avons consulté de près les autres ministères au sujet de leurs besoins.

D. Pouvez-vous nous donner le nombre approximatif?—R. Eh bien, je pense qu'à Rome, par exemple, vous auriez probablement deux commissaires du commerce plus le personnel devant les aider dans l'administration et les bureaux. Vous auriez un ou deux attachés de service et leurs employés. Les besoins du service d'immigration sont peut-être plus difficiles à prévoir que tout autre, parce que le taux d'immigration vers le Canada tend à varier d'une année à l'autre, mais il y a en ce moment un bon nombre d'inspecteurs et de docteurs dans les services d'immigration à Rome.

M. MacInnis:

D. La proportion entre les autres services occupant ces locaux ne serait pas moindre ou plus grande qu'aux affaires extérieures à Rome?—R. Je pense que cela serait exact.

M. GREEN: Eh bien, le personnel des Affaires extérieures serait plus nombreux à Paris qu'à Rome?

Le TÉMOIN: Oui, mais je pense, maintenant que nous parlons de Paris, qu'il ne faut pas perdre de vue la distinction à faire entre le personnel militaire attaché à l'ambassade sous la forme d'un attaché militaire et d'un attaché à l'air, et les fonctionnaires canadiens attachés à notre délégation de l'OTAN.

M. ROBICHAUD: Monsieur le président, M. Macdonnell vient de déclarer que nous avons 23 employés du ministère des Affaires extérieures à Rome. Pourrait-il nous donner la liste de ces employés?

Le TÉMOIN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous les noms ou simplement une liste?

M. ROBICHAUD: Je voudrais avoir les détails complets, s'il vous plaît.

Le TÉMOIN: Je puis vous donner les classifications. Je n'ai pas tous les noms ici. Il y a l'ambassadeur, M. Dupuy; un fonctionnaire des Affaires extérieures, classe 5; un fonctionnaire des Affaires extérieures, classe 2; un fonctionnaire des Affaires extérieures, classe 1; un employé, classe 4; trois sténographes, classe 3; deux employés, classe 2-B; un messenger spécial, et 12 employés engagés sur place—il s'agirait d'interprètes etc.

M. GREEN: Habitent-ils...

Le PRÉSIDENT: Un moment, s'il vous plaît. Il y a encore autre chose.

Le TÉMOIN: Je puis mentionner que sur la liste des fonctionnaires en Italie il y a trois personnes représentant les services combinés médicaux et d'immigration, et elles auront aussi, évidemment, leur propre personnel.